



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 636

Texte de la question

TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Jean-Sébastien Vialatte, pour le groupe UMP.

M. Jean-Sébastien Vialatte. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, nous avons appris avec horreur que des attentats perpétrés le 16 mai dernier à la bombe et à la voiture piégée par un groupe de kamikazes dans le centre de Casablanca, avaient fait quarante et un morts et une centaine de blessés. Parmi les tués, on compte trois Français, trois Espagnols et un Italien. Les premiers éléments de l'enquête, dont les médias se sont fait l'écho, tendent à démontrer que ces kamikazes revenaient de l'étranger, où ils auraient suivi un entraînement, et que la piste d'Al-Qaïda serait la plus probable. Ces événements ne font que confirmer nos craintes : la menace terroriste est bien réelle. Sans pour autant céder à la paranoïa, les Etats se doivent d'être vigilants.

Nous savons par ailleurs que, dès samedi, des policiers français et espagnols se sont rendus à Casablanca afin d'apporter leur aide aux services marocains.

Monsieur le ministre, vous devez, je l'imagine, être en contact étroit avec les autorités marocaines pour suivre l'évolution de l'enquête. Pouvez-vous nous informer des derniers éléments dont vous avez eu connaissance et nous préciser dans quelle mesure la France apporte son aide et son soutien au Maroc ? Pouvez-vous également rassurer l'ensemble de nos concitoyens quant aux dispositions que vous avez prises et que vous prendrez afin d'éviter que de tels drames puissent survenir en France ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, le mois de mai a été particulièrement sinistre sur le plan du terrorisme.

M. François Hollande. Il n'y a pas eu que cela !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. La liste est longue à rappeler : les 12 et 13 mai, deux attentats en Tchétchénie : soixante-dix morts ; le 12 mai, à Ryad, trente-quatre morts et deux cents blessés ; le 16 mai, enfin, à Casablanca, quarante et un morts, dont trois de nos compatriotes, et cent blessés, dont un Français. Encore doit-on ajouter qu'Israël a connu nombre d'attentats particulièrement dramatiques, dont un commis par un kamikaze qui avait passé toute sa jeunesse dans un pays de l'Union européenne - l'Angleterre en l'occurrence, mais cela aurait pu être n'importe quel autre pays européen abritant une communauté qui entretient des liens avec les pays du Maghreb. Voilà la situation.

Depuis novembre 2002, les services de police ont arrêté quarante-neuf individus liés à des activités terroristes. Par ailleurs, les Marocains ont demandé au Premier ministre l'aide des services français. A la minute où je vous parle, quatorze policiers français des services spécialisés sont en train de travailler aux côtés des services marocains, avec également des spécialistes de la police espagnole - deux Espagnols, vous l'avez rappelé, sont mort dans ces attentats. Fort heureusement, l'un des auteurs a pu être arrêté par la police marocaine qui a mis la main sur un certain nombre d'éléments de nature à faire progresser l'enquête.

Immédiatement, le Premier ministre a décidé de relever le niveau de vigilance de Vigipirate. Nous allons renforcer nos liens avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Il n'y a pour nous qu'un seul mot d'ordre, comme cela a été le cas pour nos prédécesseurs face à la même situation : la vigilance.

On le voit bien, et c'est là-dessus que j'en terminerai : à peine croit-on avoir un peu de répit dans la lutte contre le terrorisme qu'une sinistre nouvelle arrive d'un autre point du globe. La lutte va durer des années. D'ici là, il n'y a qu'une stratégie : la vigilance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 636

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2003